



Brèves municipales

N° 14 - OCTOBRE 2017

Directeur de la publication : Serge Lacroix
Directrices de la rédaction :
Laurence Mas, Joëlle Ragozza,
Isabelle Morlot-Dehan



www.moiransenmontagne.fr



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La visite d'Eric Houley, Vice-président du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, le 30 août dernier, a permis de présenter l'avancement de notre étude sur la revitalisation du bourg-centre. Eric Houley est chargé plus particulièrement de la cohérence territoriale et donc de la politique régionale en faveur des bourgs-centres. Le projet de Moirans-en-Montagne est plutôt bien avancé et cette visite nous conforte dans notre volonté de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires que sont la Région, l'Etat, le Parc naturel régional du Haut-Jura et la Communauté de Communes Jura Sud.

Le programme d'actions en cours d'élaboration comprend un nouveau plan de mobilité et de circulation, largement présenté dans les pages suivantes ; je vous invite à en prendre connaissance en mairie. Une réunion s'est tenue avec les commerçants et les représentants des structures scolaires, périscolaires et culturelles afin d'échanger sur les différents scénarii de ce plan de mobilité et de circulation, et surtout sur les enjeux d'un tel projet.

Les bureaux d'étude Soliha et Au-Delà-du-Fleuve travaillent également sur la requalification de deux îlots ou quartiers : le secteur de l'église et le secteur de la salle des fêtes. Un sondage a été diffusé cet été auprès des propriétaires et locataires de ces deux secteurs. L'objectif est d'exploiter les atouts de ces îlots pour améliorer le confort des habitants, mais également pour mettre en valeur le patrimoine existant.

En parallèle de ce dossier prioritaire pour notre mandat, l'équipe municipale a conduit depuis le début d'année la mise en œuvre des projets inscrits au budget 2017. Rappelons que l'avancement des travaux est directement lié aux notifications de subventions, ce qui explique des décalages sur certains dossiers. L'opération menée rue du Moulin est aujourd'hui finalisée, ainsi que l'aménagement du secteur situé à l'arrière de l'Hôtel de Ville (trompe l'œil, etc.). La rénovation complète du parvis de l'église est terminée. La seconde phase consistant à réhabiliter la façade sud de l'église n'a pu être engagée dans la foulée, le dossier de financement étant toujours en cours d'instruction par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Dijon.

Les travaux dans les bâtiments publics sont quasiment terminés, en particulier dans les écoles primaire et maternelle. Les effectifs enregistrés dans les écoles depuis cette dernière rentrée nous confortent dans notre proposition d'optimiser l'usage des locaux, en fonction des nouveaux besoins. De même, il a été proposé à nos partenaires du Projet Educatif Territorial (écoles, accueil de loisirs, parents d'élèves, inspection d'académie, services de Jeunesse et Sport) d'établir un bilan à 3 ans des nouveaux rythmes scolaires. Selon les résultats de ce bilan, les horaires scolaires actuels seront reconduits ou non.

Plus globalement, je vous invite à participer à une réunion publique qui se tiendra le vendredi 17 novembre 2017 à 19 heures à la salle des fêtes de Moirans-en-Montagne, au cours de laquelle nous vous présenterons notre bilan à mi-mandat.

Cette fin d'année approchant, la municipalité poursuit son programme d'animations de la cité. Un temps fort est prévu le 1^{er} décembre 2017, avec le lancement des illuminations au centre-ville. Cette manifestation sera suivie du traditionnel Téléthon, avec nos partenaires habituels (centre de secours, commerçants, etc.). Comme chaque année depuis 1997, Moirans-en-Montagne et le Pays du Jouet tout entier s'animeront des festivités de Noël au Pays du Jouet : spectacles, marché de Noël, ateliers pour les enfants. Merci à l'association Noël au Pays du Jouet pour son dynamisme, mais également à Jean-Raymond Scicluna qui nous accompagne pour sa dernière édition avant le départ à la retraite.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue à nos nouveaux commerçants et artisans : Hasan Baslik - magasin PROXI (groupe Carrefour) installé au centre-ville, Domitille Druelle et Benoit Gaillard - nouveaux pharmaciens installés à côté de la Maison de Santé suite au départ à la retraite de Marie-Thérèse Feuillet, et la menuiserie Delorme implantée dans les anciens bâtiments Clairbois, après 2 années passées à « l'Atelier au Village » aux Crozets.

Je vous invite à prendre connaissance de cette nouvelle édition des Brèves Municipales, et vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire
Serge LACROIX

MOBILITÉS ET PLAN DE CIRCULATION

Diagnostic



Avant toute chose, il convient d'examiner l'existant : quels sont les atouts du plan des mobilités et de circulation actuel ? Quelles sont ses faiblesses ?

Le projet de revitalisation permet aussi de saisir des opportunités, tout en identifiant les risques ou les menaces s'il n'est pas mis en œuvre à moyen terme.

Les atouts de l'existant

De la circulation motorisée :

- ◇ Un centre-ville accessible en 3 minutes depuis les ronds-points,
- ◇ Pas de poids lourds au centre-ville.

Du stationnement :

- ◇ Le nombre de places de stationnement est actuellement suffisant : le stationnement ne constitue pas un frein à la revitalisation.
- ◇ Il faut moins de 3 minutes entre les stationnements et les pôles d'intérêt (commerces, administrations, etc.).

Les opportunités du projet

- ◇ Améliorer la place et le fonctionnement des circulations et du stationnement,
- ◇ Exploiter le potentiel important du champ de foire,
- ◇ Repenser le stationnement rue Voltaire en réaffectant certains espaces.

Les faiblesses de l'existant

De la circulation motorisée :

- ◇ Un flux touristique lié au lac et au territoire qui ne passe pas dans Moirans
- ◇ Des vitesses excessives aux entrées de ville et en centre-ville
- ◇ Un sens unique qui limite l'irrigation du centre-ville
- ◇ Un plan de circulation complexe et peu lisible
- ◇ Un manque de sécurité dans certains carrefours

Du stationnement :

- ◇ Le stationnement résidentiel empiète dans les parcelles privatives (jardins)
- ◇ Peu de stationnement minute
- ◇ Une signalétique peu lisible

Les risques si l'on ne fait rien

- ◇ Saturation du centre-ville par les véhicules au détriment du confort des piétons et des vélos et de la mise en valeur du patrimoine
- ◇ Stationnement au milieu des jardins, alors que ceux-ci constituent justement un atout pour l'attractivité résidentielle



Ville d'Ottawa (Canada) - Rue Queen
Avant / Après

MOBILITÉS ET PLAN DE CIRCULATION

Enjeux



Pour être animé, le centre-ville doit être irrigué. Ce flux-véhicule nécessaire doit toutefois être maîtrisé, capté et canalisé pour ne pas impacter la qualité du cadre de vie du centre-ville : bruit, visuel, confort d'usage... Les circulations motorisées doivent ainsi retrouver leur juste place.

L'accessibilité du centre-ville

Si le bourg doit être accessible pour les véhicules, il doit l'être également pour les **modes de déplacement doux** (piétons, cyclistes, ...).

Le développement de la place accordée aux liaisons douces ouvre des possibilités nouvelles de « **respiration** » dans l'**espace public**. C'est aussi la qualité de vie et d'usage des centres-bourgs qui se joue.

Rappelons que la revitalisation du bourg-centre comprend aussi les volets Habitat, Commerce et Cadre de vie.

L'attractivité du centre-ville

La « ville des courtes distances » c'est quoi ?

L'idée est de lutter contre la dépendance automobile et de permettre d'autres modes de déplacement (à pied, à vélo, etc.).

Ca sert à quoi ? à favoriser des pratiques de proximité, comme faire ses courses à pied dans un magasin de proximité, élément décisif pour réaffirmer l'attractivité des bourgs.

Et encore ? à conforter l'identité d'un bourg en offrant du confort aux riverains, aux commerçants, aux passants, aux touristes, ...

Le contenu du projet

Deux scénarii ont été présentés par les cabinets Soliha et « Au-delà du Fleuve ».
Ces plans sont consultables dans le hall des pas-perdus de l'Hôtel de Ville :
venez les consulter et donner votre avis !

Le plan des mobilités permet d'irriguer le centre-ville depuis le nord comme le sud, afin de renforcer son activité. Il permet de renouveler la place des modes doux (piétons, cyclistes) sur l'ensemble du bourg. Les deux places du centre-ville sont mises en valeur par des zones de rencontre. Les circulations de transit prennent place dans la rue Voltaire, qui devient un boulevard. La localisation et l'affectation des stationnements développe les possibilités d'arrêt des visiteurs et offre un stationnement différencié entre les riverains et les visiteurs. La variante (scénario n° 2) met davantage en valeur la Grenette et l'Hôtel de Ville. Elle conforte l'appel visuel depuis la rue Voltaire vers le centre-ville. Elle renforce les modes doux dans le secteur de l'hôtel de ville, en lien avec la place de Verdun et la rue Voltaire. Elle permet l'attractivité du nouveau centre avec un accès aux commerces sur l'ensemble de la zone de rencontre dans les deux sens. Les nouveaux aménagements seront concentrés au cœur du centre-ville : les 2 places et leur liaison. Il s'agira d'un revêtement unique avec une délimitation de la circulation et du stationnement par des bornes, des clous, etc.

RENTRÉE SCOLAIRE 2017



Les effectifs de la rentrée 2017

Ecole primaire Roger Millet : 113
 Ecole maternelle LiloLudy : 60
 Ecole Saint-Joseph : 114
 Collège : 270
 Lycée : 160

Total : **717 élèves**

soit une baisse globale de 33 élèves.

Au vu de la baisse du nombre d'élèves constatée dans les écoles publiques, la municipalité a décidé d'engager une étude sur l'usage des locaux scolaires et périscolaires. Ainsi, chaque directeur d'établissement sera contacté pour faire l'inventaire de ses locaux et de leur utilisation actuelle. Lorsque cet état des lieux sera finalisé, il sera présenté aux membres de la commission scolaire. Ils débattront alors sur les possibilités d'optimisation en vue d'une meilleure utilisation pour le confort des enfants, mais aussi dans l'intérêt de la collectivité.



TOM POUCE



Nadine Labelle ayant quitté l'équipe pour vivre de nouvelles aventures professionnelles, le Centre de Loisirs Tom Pouce est désormais géré par sa nouvelle directrice Marie Voulot.

Marie travaille dans l'animation depuis plus de 5 ans. Elle a occupé le poste d'adjointe de direction à Tom Pouce de 2014 à 2016, et a œuvré en tant que directrice par intérim en 2016 durant l'absence de Nadine. Marie sera secondée par Chantal Lasselin, directrice-adjointe. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

*Notez d'ores et déjà cette date :
 la fête de fin d'année de l'Accueil de Loisirs Tom Pouce
 aura lieu le vendredi 15 juin 2018*

VU À MOIRANS-EN-MONTAGNE

Animations



Les marchés nocturnes d'été, un concentré d'animations et de convivialité



VU À MOIRANS-EN-MONTAGNE



L'exposition Talents d'ici a réuni les œuvres d'une vingtaine d'artistes durant une dizaine de jours à la Grenette

À VOIR / À FAIRE À MOIRANS-EN-MONTAGNE

DÉCEMBRE 2017

Vendredi 1^{er}

Lancement des illuminations de Noël organisé par le Comité Culturel d'Animation. Place de Verdun et place de la Mairie à 19h00. Nombreuses animations.

Vendredi 8 et samedi 9

Téléthon organisé par le Comité Culturel d'Animation. Au centre-ville (programme complet à venir).



Le lancement des illuminations de Noël nécessitera une coupure totale de l'éclairage public au centre-ville entre 17 et 19 heures le vendredi 1^{er} décembre 2017.

Prévoyez une lampe de poche si vous vous rendez en ville ce jour-là !

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

8 ET 9
DÉCEMBRE
2017

FORUM DES ASSOCIATIONS



Une trentaine de clubs ont participé au Forum des Associations

Du nouveau pour l'organisation des manifestations

Afin de gérer au mieux les interventions des différents services municipaux dans l'organisation des manifestations d'envergure (Idécluc, Noël, marchés nocturnes, Fête de la musique, etc.), un formulaire spécifique a été créé. Il est à la disposition des organisateurs à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur notre site web. Le but est de clarifier le rôle de chacun dans toute manifestation, qu'elle soit culturelle, sociale ou sportive, et de déterminer les besoins matériels ou autres à mettre en place. Le document rappelle les obligations à respecter par l'organisateur, notamment en matière de sécurité, et propose la prise en charge de la diffusion de l'information par notre service Communication.

Enfin, pour que chacun puisse s'organiser dans de bonnes conditions, il est impératif de respecter un délai minimum de 2 mois entre le dépôt du dossier et la date de la manifestation.



Renseignements en mairie :
communication@moiransenmontagne.fr

Tél. : 03.84.42.01.58

BILAN DE LA NAVETTE ESTIVALE MERCANTINE



Il y a quelques années, la municipalité a constaté que de nombreux jeunes se rendaient à la plage de la Mercantine à vélo durant l'été. Souhaitant faciliter et surtout sécuriser leurs déplacements, un service de navette-bus a été mis en place durant l'été 2015. Ce service offrait un atout supplémentaire pour notre commune, notamment pour les touristes, avec le point de départ de la navette au camping de la Petite Montagne.

Après 3 années de fonctionnement, force est de constater que le service ne rencontre pas le succès espéré. Par conséquent, nous vous informons que le service de transport estival ne sera pas reconduit la saison prochaine.



RÉUNION PUBLIQUE

17 NOVEMBRE 2017

**Bilan de mi-mandat :
retour sur 3 années
d'action municipale à
Moirans-en-Montagne**

Monsieur le Maire invite ses administrés à une réunion publique le vendredi 17 novembre 2017.

Au cours de ce rendez-vous ouvert à tous, les actions réalisées sur la commune depuis mars 2014 seront présentées, afin de dresser un bilan à mi-parcours des actions menées par la Municipalité.

Les élus seront présents pour répondre aux questions des habitants, et dialoguer sur des sujets variés concernant l'ensemble de la vie municipale.

Vendredi 17 novembre 2017 à 19h00

Réunion publique : bilan de la municipalité à mi-mandat.

19h00 à la Salle des Fêtes.

Entrée libre.

Plus d'infos au 03.84.42.01.58

ou

communication@moiransenmontagne.fr



FORET COMMUNALE : LA ZONE HUMIDE DU CHAZAL

Les services de l'Office National des Forêts ont proposé à la commune de Moirans-en-Montagne de réhabiliter la zone humide du Chazal.

Une tourbière est présente en forêt communale : sa superficie est d'environ 5 hectares. Le nom de lieu-dit de Chazal indique que se trouvait à cet endroit un bâtiment à vocation agricole, une petite grange avec habitation, laissant supposer une activité sylvo-pastorale passée tel que l'estive. La carte d'état-major (1820-1866) donne l'indication de « Grange du Marais » à l'est de la zone. Des pierres des anciens murs sont encore apparentes.



L'état des connaissances de ce site est peu élevé, même si certaines espèces présentant un enjeu patrimonial fort ont été identifiées sur place. Dans un premier temps, il est proposé de réaliser des études permettant l'acquisition de données biologiques et hydrauliques. Puis, des travaux de restauration de la tourbière pourront être engagés : coupe de bois, puis restauration des drains de la zone humide. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse en faveur de la biodiversité.

Une fois la tourbière remise en état, elle pourra fournir une zone de pâturage, comme par le passé.

VOIRIE

Les travaux de voirie ont porté cette année sur la route de la Grange au Gui, la rue Mère Teresa et la rue de la Plaine. Un ralentisseur sera également installé Avenue de Saint-Claude au droit du camping La Petite Montagne.

L'entretien de la voirie communale fait l'objet d'un programme pluriannuel de travaux : ce ne sont pas moins de 21 kilomètres de voirie à caractère de rue, parking, place ou desserte communale qui sont concernés. A ce patrimoine, s'ajoutent les routes forestières, comprises dans le plan d'aménagement de la forêt communale. L'entretien de ces patrimoines est totalement à la charge de la commune, sans aucune subvention.

LOTISSEMENT LES CUEILLES

La commercialisation des lots par l'agence Lamartine a démarré ce début d'année : 8 contacts, dont 3 compromis de vente en cours. Un plan présentant l'ensemble des parcelles sera installé prochainement sur site. **Pour tout renseignement, contacter l'agence LAMARTINE - Yann Patula :**



Yann PATULA - Gérant
Tél. : 06 31 18 37 20
yann@patula.fr

ATELIERS PRODESSA POUR LES SENIORS



Au vu du succès remporté par les ateliers « Prévention & Animation » de PRODESSA, une nouvelle série d'ateliers auront lieu à la maison de santé de Moirans-en-Montagne à partir du 7 novembre 2017.

Limité aux 10 premiers inscrits.

**Inscriptions en Mairie
au 03.84.42.01.58**

DATES	SEANCES	ATELIERS
07/11/17	1	La maison à jouer : repérage
14/11/17	2	Gourmandise
21/11/17	3	La mémoire en jeu : le vieillissement cognitif
28/11/17	4	Vitalité
05/12/17	5	Sortie
12/12/17	6	La mémoire en jeu : l'attention
19/12/17	7	Gourmandise
09/01/18	8	Les Instants Bien-être
16/01/18	9	Vitalité
23/01/18	10	Le coffre à jouer
30/01/18	11	Gourmandise
06/02/18	12	La mémoire en jeu : le langage
27/02/18	13	Les Instants Bien-être
06/03/18	14	Vitalité
13/03/18	15	La mémoire en jeu : les fonctions exécutives
20/03/18	16	Gourmandise
27/03/18	17	Le coffre à jouer
03/04/18	18	La mémoire en jeu : la mémoire
24/04/18	19	Les Instants Bien-être
15/05/18	20	Sortie Gourmandise
22/05/18	21	La mémoire en jeu : les fonctions visuo-spatiales
29/05/18	22	La maison à jouer : Bilan

Solidarité

ADEFOR 39

L'ADEFOR 39 est une association Loi 1901, créée en 1996 et constituée de 2 membres : le Centre Régional de la Propriété Foncière Bourgogne Franche-Comté (CNPF) et la Chambre d'Agriculture du Jura.

Son rôle est de conseiller les particuliers dans la gestion de leur patrimoine forestier.

Une antenne de l'ADEFOR 39 s'est installée début septembre dans notre commune. Elle est ouverte à tout particulier souhaitant obtenir des conseils. Sur simple rendez-vous, l'ADEFOR 39 organise une visite de votre propriété afin d'en dresser le bilan avec vous (coupe de bois à effectuer, entretien, ...).

Pour plus d'informations, contacter le conseiller de secteur Haut-Jura, **Bertrand MONOT**, au **03.84.33.56.75** ou **06.30.21.45.24**



ADEFOR 39
37 rue du Jura
Moirans-en-Montagne
Tél. : 03.84.33.56.75

Patrimoine forestier

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Tél. : 03.84.42.01.58

Choix n°1 « Etat-Civil »



Afin de gérer au mieux vos demandes de cartes d'identité et de passeports, nous vous rappelons qu'il est **impératif de prendre rendez-vous** auprès du service « état-civil », que ce soit pour déposer votre demande ou récupérer votre titre.

OUVERTURE D'UN MAGASIN D'ALIMENTATION

La nouvelle enseigne PROXI a ouvert ses portes le 4 octobre dernier au 5 rue Anatole France.

Le magasin d'alimentation propose une large gamme de produits : épicerie, boissons, fruits et légumes, etc.

Le gérant, Haslan Baslik, a travaillé plusieurs années dans la grande distribution avant de se lancer et d'ouvrir son propre commerce.



Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.

Le dimanche matin de 8h30 à 12h30.

Tél. : 03.84.33.04.84

Moirans s'illumine

Vendredi
1^{er} décembre
2017 à
19 heures

Place de la Mairie
Place de Verdun

Lancement
des
illuminations
de Noël

Vin chaud offert
par la municipalité

Animations

Fanfare

Moirans EN MONTAGNE

**NOUS VOUS
SOUHAITONS
DE JOYEUSES
FÊTES
DE FIN
D'ANNÉE !**

15, 16, 17 décembre 2017

NOËL
au pays du jouet

Moirans en Montagne

www.jurosud.net • 03 84 42 31 57